



..... ème bureau de vote avec vote automatisé  
COMMUNE DE .....

**ELECTIONS COMMUNALES DU 14 OCTOBRE 2012**

**VOTES DE REFERENCE**

Les soussignés, le Président, le Secrétaire, le Secrétaire adjoint et les assesseurs de ce bureau de vote déclarent que les votes de référence émis et mentionnés ci-dessous sont exacts.

NUMERO DE LA CARTE MAGNETIQUE <sup>1</sup>	SIGLE ET NUMERO D'ORDRE DE LA LISTE	VOTES DE LISTE <sup>2</sup>	NOM DES CANDIDATS <sup>3</sup>	VOTES BLANCS <sup>4</sup>

Fait à....., le | | | . | | | . 20| | |.

**Le Secrétaire,**

**Le Secrétaire adjoint,**

**Les Assesseurs,**

**Le Président,**

**P.S. :** - Pendant les votes de référence, faites noter les votes émis par les membres du bureau sur une feuille séparée afin d'éviter toute mention erronée sur ce formulaire.

**APRES LES VOTES DE REFERENCE ET LA SIGNATURE DU FORMULAIRE, PLACEZ CELUI-CI IMMEDIATEMENT AVEC LES CARTES NUMEROTEES DANS L'ENVELOPPE AD HOC ET PAS DANS L'URNE.**

<sup>1</sup> Après que le président ou le membre désigné a émis le premier vote de référence et l'a mentionné sur ce formulaire, il numérote immédiatement la carte magnétique en dehors de la piste magnétique avec le chiffre 1 et reproduit la même procédure sur toutes les autres machines à voter.  
<sup>2</sup> Si vous émettez un vote de liste, indiquez un X dans la case ad hoc.  
<sup>3</sup> A côté du nom des candidats, mentionnez leur numéro d'ordre sur la liste (entre parenthèses).  
<sup>4</sup> Si vous émettez un vote blanc, indiquez un X dans la case ad hoc.